



## **Monsieur Hollande, les PME n'ont plus le temps d'attendre**

*Le malaise gronde chez les patrons de TPE et PME. Entre inquiétude et exaspération, ils ne comprennent plus les règles du jeu gouvernemental. Jean-François Roubaud, président de la CGPME, tire la sonnette d'alarme et adresse un plaidoyer pour les entreprises au Président de la République.*

Monsieur le Président de la République.

A l'issue des élections européennes vous avez annoncé "*plus de rapidité dans la mise en œuvre des mesures*". Paul Claudel disait "*ce n'est point le temps qui manque, c'est nous qui lui manquons*".

C'est bien là le risque à l'heure où les défaillances d'entreprises atteignent des sommets.

Les TPE/PME françaises sont actuellement mises à rude épreuve. On peut se rassurer en voyant un retournement, un frémissement ou un demi-tour. Mais ce n'est pas ce que nous entendons de la part des chefs d'entreprise. Au contraire, l'inquiétude grandit et l'exaspération gagne du terrain.

Les discours lénifiants sur la baisse des charges ou les simplifications administratives restent virtuels. Seul le CICE est passé du discours aux actes.

A l'inverse les mesures anti entreprises pleuvent comme autant de mauvaises nouvelles annonciatrices d'une tempête. Déjà les effets de certaines mesures, bien réelles celles-là, se font sentir.

La suppression des aides et les nouvelles contraintes sur l'apprentissage ont entraîné un recul de près de 10% des jeunes en apprentissage. Qu'à cela ne tienne, on va plus loin et l'on adopte une Loi qui aura pour conséquence de rendre plus difficile l'embauche de stagiaires, qui, de toute façon, c'est bien connu, sont exploités.

La fiscalisation des heures supplémentaires a durement impacté le pouvoir d'achat de nos salariés. Qu'importe, la part patronale des complémentaires santé subira le même sort dans l'indifférence générale. Les employeurs n'ont qu'à augmenter les salaires !

Mais tout cela n'est rien par rapport à la véritable armada anti emploi qui est en train de se mettre en place.

Interdire, sauf dérogations, les contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires c'est se priver de plusieurs centaines de milliers d'emplois alors que notre pays compte actuellement près de 2 millions de personnes travaillant moins de 24 heures par semaines ! Un pays qui affiche plus de 3 millions de chômeurs va interdire le travail à mi-temps !

Presque aussi fort, la mise en place d'un compte individuel de pénibilité exigeant la tenue de fiches pour chaque salarié. Même Courteline n'aurait osé l'imaginer.

Quant au renforcement des pouvoirs de l'inspection du travail qui, demain, pourra exiger tous les documents qu'il souhaite, que cela soit ou non prévu dans le Code du travail, et ordonner aux frais de l'entreprise des expertises avant, le cas échéant, d'arrêter l'activité, cela relève de la provocation avec un Code du travail qui fait plus de 3000 pages.

Tout se passe comme si les textes étaient pensés par, et pour, des entreprises avec des DRH, des responsables des relations sociales, des Comités d'entreprises. Ce n'est pas le cas de l'immense majorité des entreprises dont 97% ont moins de 20 salariés. Ce sont celles-là qui créent des emplois, ce sont celles-là que représente la CGPME.

Nous avons le sentiment qu'on écoute toujours les mêmes dans une sorte de "*socialement correct*" qui arrange tout le monde. Il faut pourtant entendre la vérité. Si l'on veut que les entreprises embauchent, elles doivent pouvoir licencier. Elles ne doivent pas non plus craindre de franchir ces fameux seuils sociaux synonymes de contraintes supplémentaires. Mais ne nous trompons pas. Un employeur embauchera si son carnet de commande le permet, tous les Pactes du monde n'y changeront rien, sauf peut-être dans quelques grands groupes du CAC 40 capables de prévoir leur plan de charges sur plusieurs années. Pis encore mais il faut le dire, le travail au noir est en train de repartir par exemple dans le domaine des services à la personne et les travailleurs détachés continuent de sévir au détriment de nos entreprises. C'est cela la réalité que nous vivons.

"*L'économiquement correct*" n'est malheureusement pas en reste. On nous assène les dividendes et les marges des entreprises comme autant de gros mots en confondant là encore, grandes et petites entreprises. L'entrepreneur qui prend un risque sur ses biens propres et qui se rémunère au travers des seuls dividendes mérite-t-il le matraquage fiscal dont il est victime ? Savent-ils, les donneurs de leçons, que sans marge des entreprises privées il n'y a pas d'investissement, pas d'emploi, pas de système de protection sociale, pas de fonction publique... Et pourtant là encore, force est de constater que les dernières annonces fiscales laissent de côté les plus petites entreprises. La baisse généralisée de l'IS réclamée par la CGPME attendra, comme attendra le taux réduit d'IS pour les résultats réintégrés au capital des PME, au profit de mesures qui concernent moins de 10% des entreprises françaises.

A trop crier dans le désert nous perdons patience.

Il faut maintenant entendre ces TPE/PME qui font la croissance et l'emploi et ne pas se contenter de les saluer dans les discours. Nous réclamons des simples mesures de bon sens inscrites dans la durée. Allons-nous en être réduits nous aussi, comme viennent de l'annoncer les CCI dont beaucoup sont présidées par des chefs d'entreprise membres de la CGPME, à refuser de participer à "*tous les travaux en cours avec le gouvernement*" ? La Conférence Sociale de juillet devra, cette fois-ci, prendre en compte nos demandes.

Notre rôle est de vous alerter avant qu'il ne soit trop tard.

**Jean-François Roubaud**

**Président de la CGPME**